



Céline Cucchi (PACA)

2011- 2015 Diplômée puis AHU à la Faculté de Nice, spécialiste sur l'hygiène et l'asepsie
2017 Ouvre son cabinet à Cagnes-sur-Mer
2019 Élue membre du CDO CD 06
2020 Adhère à la FSDL
2021 Se présente sur la liste URPS PACA

« Ce n'est pas le syndicalisme qui m'a séduite mais la rencontre avec des personnes engagées, explique Céline Cucchi. J'ai compris ce que les syndicats pouvaient apporter à la profession et comment ces confrères et consœurs s'épanouissaient en défendant nos droits". Quand elle a racheté le cabinet d'un confrère parti à la retraite, elle a découvert un tout nouveau métier, bien différent de celui de ses années d'enseignement : celui de chef d'entreprise. « L'exercice libéral demande un fort investissement et beaucoup de souplesse. Même avec une équipe, on reste assez isolé. Se retrouver dans des instances pour partager des

idées est salvateur ».

Membre de l'équipe Covid de l'Ordre, le Dr Cucchi a été occupée 7 jours sur 7 au printemps dernier. « L'enseignement que j'avais monté à l'université sur l'hygiène et l'asepsie a pris tout son sens. Au premier jour du confinement, j'ai travaillé de près avec l'Ordre pour établir un protocole pour les dentistes qui devaient assurer les gardes. » Céline s'est investie ensuite dans la distribution du matériel. « Mais on ne se contentait pas de laisser les praticiens partir avec leurs FFP2, on leur faisait un rappel du protocole et on répondait à toutes leurs questions concrètes propres à leur cabinet, comme le traitement des déchets ou l'entretien des instruments rotatifs. Pour moi, c'était très stimulant. »

Évidemment, la reprise post-Covid a présenté des difficultés et elle reconnaît qu'il est compliqué pour les praticiens de se projeter. « D'où l'importance de voter pour la FSDL aux élections URPS.

La profession n'a peut-être pas encore pris conscience à quel point les URPS peuvent soutenir le monde libéral. Ces instances sont là pour nous dans cette constante adaptation ». Elle a déjà en projet de proposer aux praticiens des formations sur l'hygiène et l'asepsie afin de les assister dans leur exercice quotidien.

Stéphanie Reveret (SODF Ile-de-France)

Diplômée en orthodontie (CECSMO) à la fac Paris V **2009**
Assistante ODF à Paris V et installation à Montfort-l'Amaury (Yvelines) **2009**
Appartient à l'équipe CCDeLi 78 **2017**
Devient membre du conseil d'administration de l'ASSO (futur SODF) **2018**
Élue Vice-présidente du SODF **2019**
Se présente sur la liste URPS Ile-de-France **2021**

Stéphanie est une ancienne des CCDeLi, qu'elle a intégrées dès la mise en place du Règlement Arbitral : « Libérale dans l'âme, j'avais envie de FAIRE quelque chose ! ». Elle s'est investie de plus en plus, rencontrant les praticiens et les responsables politiques et syndicaux de son secteur. En juin 2018, la signature de la convention marque la fin de la mission des CCDeLi, elle rentre alors au Conseil d'Administration de l'ASSO. Depuis, elle mène un combat engagé pour la défense de sa spécialité. « Le premier rôle du syndicat est de défendre notre titre, notre diplôme. C'est une profession très féminisée, il est donc normal que

les femmes soient très présentes, aussi bien au SODF (ASSO) qu'à la FSDL ». Des opinions que Stéphanie compte porter aux URPS : **« C'est important que l'orthodontie soit représentée, notre discipline a énormément d'interactions avec les autres professions de santé ».**

La spécialiste a vécu une année 2020 intense. « Dès les premières alertes de la DGS, nous nous sommes préparés à devoir réduire l'activité ou fermer : mon département était fortement touché par la Covid-19 et, ayant beaucoup de contacts avec l'Alsace, je savais qu'on



pouvait vite être impacté. Je n'ai pas été surprise lorsque l'on a reçu les directives d'arrêt des soins ». Une fois les rendez-vous décalés et les patients rassurés, Stéphanie organise avec quelques adhérents du SODF la « cellule ODF », chargée de la gestion des urgences orthodontiques de patients pour tout le territoire. « Orientés par les ordres départementaux ou le Samu, ils nous envoyait un mail avec des photos. Si une intervention était nécessaire, nous appelions la régulation

départementale correspondante ».

En parallèle, Stéphanie fait partie du comité de relecture des recommandations de sortie de crise pour l'orthodontie, recommandations qui ont servi de base à celles éditées par l'Ordre et validées par la HAS. « Tous les cabinets dentaires ont pu rester ouverts durant la deuxième période de confinement grâce à ce travail. »

Laurence Pereira (Ile-de-France)

Diplômée à la fac de Paris V **2012**

Adhère à la FSDL **2014**

Élue à l'URPS Ile-de-France (Secrétaire générale adjointe) **2015**

Présidente la FSDL Val-de-Marne **2017**

Se représente sur la liste URPS Ile-de-France et ouvre son premier cabinet **2021**



Ouvrir son cabinet en 2021, une folie ? « C'est un risque que je prends ! » lance Laurence Pereira. « Ce que nous venons de traverser me donne envie de me battre. C'est aux jeunes de changer le monde, tant dans le dentaire que dans les autres domaines. La crise de la Covid-19, pour moi, c'est un tremplin, cela nous pousse à sortir de nos habitudes et moi cela m'a donné envie de m'investir ».

Son projet correspond à ses aspirations, celles de pratiquer la gériatrie (sans en faire son activité exclusive). Le nouveau cabinet est situé à proximité d'un Ehpad. Il sera certes accessible mais le Dr Pereira souhaite plutôt se déplacer auprès des patients.

Elle a approché pour la première fois les personnes âgées ou en situation de dépendance, à l'occasion de son stage de spécialité au sein de l'hôpital Charles Foix. « J'ai adoré. Puis je me suis rendu compte en sortant de la fac qu'en dehors du système hospitalier rien n'était prévu pour les personnes dépendantes. Au moindre problème de dent, c'est très compliqué ».

Laurence s'est syndiquée à la FSDL dès sa première année d'exercice : « **Se syndiquer est important, sans quoi les décisions concernant notre avenir se**

retrouvent entre les mains de personnes dont nous ne partageons pas forcément les idées ».

Elle grimpe rapidement dans l'organigramme : « Une fois membre du bureau, c'est dynamisant, car c'est un superbe outil pour faire avancer les choses. La discrimination positive, pourquoi pas ? On est valorisées certes, mais dans les faits, on n'avance que quand on travaille dur, femme ou homme, de 30 ou de 60 ans. ».

Le projet que Laurence a porté à l'URPS durant son premier mandat est la mise en place d'une plateforme d'accès pour personnes âgées dépendantes et/ou en situation de handicap pour l'ensemble des libéraux de la région. « Il faut admettre que c'est la croix et la bannière ! Je me représente cette année pour pouvoir poursuivre ce projet dont les premières pierres sont posées ». Elle pourra ainsi lever des fonds pour achever les travaux entrepris dans la Maison des dentistes libéraux d'Ile-de-France, et soutenir les activités à la nouvelle Fédération dentaire pour le handicap, la dépendance, la précarité (FDHDP) qu'elle préside. Cette fédération a été montée conjointement par l'URPS, le Conseil régional de l'Ordre, les deux facultés de la région, l'UFSBD, Rhapsod'if et REGIES-95.